

**CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE**  
**Inter académique Créteil-Paris-Versailles**

**FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

**SESSION 2018**

**Rapport de jury**

La certification Français langue seconde (FLS) est la reconnaissance de l'acquisition de compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement du français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Les composantes en sont précisées dans le B O n°39 du 28 octobre 2004- <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>.

Ce rapport de jury a pour objectif de permettre aux candidats de se préparer au mieux à l'examen en cernant l'épreuve et en repérant les principales attentes de l'examen. Il a été rédigé grâce aux contributions transmises par les commissions ayant siégé lors de la session 2018. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des inspecteurs, formateurs, personnels des CASNAV, professeurs pour leur implication.

**1. Données chiffrées**

- Nombre total de candidats convoqués (candidatures recevables ayant envoyé le rapport dans le délai imparti) : **250** (148 dans le premier degré, 102 dans le second)
- Nombre total des présents : **235** (140 dans le premier degré, 95 dans le second).
- Nombre de candidats admis : **141**, soit 60 % des candidats présents (60% de candidats admis dans le 1<sup>er</sup> degré et 60 % dans de second).

- **Nombre de candidats**

Le nombre de candidats convoqués est sensiblement identique à celui des années précédentes. La certification en Français langue de scolarisation (FLS) continue au fil des ans à attirer des professeurs, soit qu'ils veuillent enseigner en UPE2A, soit que la didactique du FLS leur paraît un appui pour l'accompagnement des élèves notamment dans le domaine de la langue française.

- **Profil des candidats**

Sur 250 convoqués, 38 candidats sont des hommes et 212 des femmes. 108 enseignent dans l'académie de Créteil, 35 à Paris et 107 à Versailles. Le plus jeune candidat est né en 1993 et le plus âgé en 1960, la majorité étant née entre 1975 et 1990.

a) Premier degré

149 sont professeurs des écoles.

Ces candidats travaillent ou non en Upe2a, certains sont enseignants en classe ordinaire, parfois dans une école dotée d'une Upe2a, parfois non. D'autres sont en SEGPA. Une grande majorité des candidats a suivi une formation pour préparer cette certification.

## b) Second degré

Sur les 101 candidats, 11 sont stagiaires, 84 sont certifiés et 7 sont agrégés. La majorité est professeur de lettres (3 en lettres classiques, 42 en lettres modernes, 16 en lettres-histoire, 7 professeurs de lettres-anglais). Cette année se sont présentés 5 professeurs d'allemand, 8 professeurs d'anglais, 5 professeurs d'espagnol, 2 professeurs d'italien, 4 professeurs documentalistes, 2 professeurs de mathématiques, 2 professeurs de sciences physiques, SVT, EPS, SES, Histoire Géographie.... On ne peut que se réjouir de la diversité des disciplines représentées et souhaiter une place plus grande aux disciplines scientifiques.

Comme dans le premier degré, certains enseignent en Upe2a collège ou lycée, d'autres en classes ordinaires, que ce soit en collège, lycée professionnel, technologique ou général, là encore dans des établissements dotés ou non d'une Upe2a ou d'une Upe2a-NSA.

- **Taux de réussite**

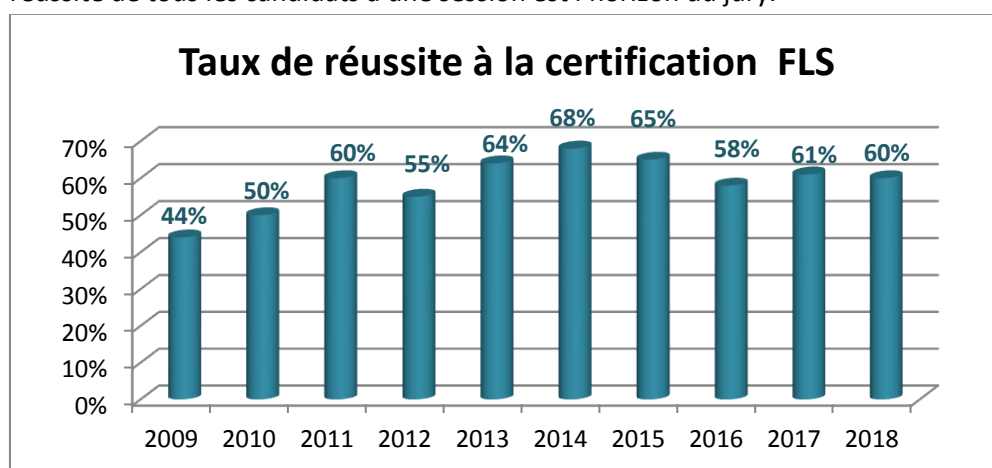
### Résultats

statut	Présents	Admis	Non admis
Professeurs des écoles et instituteurs dans le premier degré	148	84	64
Certifiés / Agrégés /Maître contractuel et agréé / stagiaires 2nd degré / Certifiés PLP	102	57	45
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>141</b>	<b>109</b>

Le taux de réussite se maintient aux alentours de 60% seulement.

**L'ensemble des membres des commissions ont souligné l'importance de la préparation. Les candidats qui ont suivi une formation auprès des Casnav de Créteil, Paris ou Versailles ont beaucoup mieux réussi cette certification.**

La certification complémentaire est un examen, non un concours. Mais elle n'est pas non plus une formalité et exige un travail conséquent sur de plans : celui la langue française de scolarisation, celui de la différenciation pédagogique. Elle valide un niveau de connaissances et de compétences. La réussite de tous les candidats à une session est l'horizon du jury.



## 2. L'examen

L'évaluation des candidats est réalisée par une appréciation écrite et par une note sur 20. La notification du résultat est transmise aux candidats. La note et l'appréciation peuvent être communiquées sur demande aux services du SIEC.

Il est important que les candidats non reçus comprennent la signification de cette note : voisine de la moyenne, elle indique la voie de la réussite à une session ultérieure. Souvent, les membres du jury ont jugé qu'il manquait un élément pour valider la certification : par exemple une expérience (même d'observation) en Upe2a, une connaissance théorique suffisante, une réflexion aboutie à partir d'une situation de groupe (gestion de l'hétérogénéité...). Très éloignée de la moyenne, la note signale que l'enjeu de cette certification n'est pas perçu.

### **a) Motivation et préparation des candidats**

Comme chaque année, la très grande majorité des candidats manifeste sa motivation et son intérêt pour l'enseignement en UPE2A. L'engagement voire l'empathie auprès des élèves ne saurait suffire, il convient de situer le champ disciplinaire du FLS et les enjeux de l'inclusion en termes de politique éducative. Bien des candidats se sont cependant documentés avec une réelle conscience professionnelle, ils ont appréhendé avec finesse les notions, ont eu à cœur d'enrichir leur parcours et portent un véritable intérêt à la problématique des élèves allophones nouvellement arrivés, ainsi qu'à leur inclusion et scolarisation. La motivation raisonnée pour un tel enseignement est un point départ souvent fécond.

Certains candidats ne perçoivent pas précisément les enjeux pédagogiques et/ou institutionnels de cet examen. **La certification en FLS valide des compétences pour enseigner le français en Upe2a.** Quelle que soit la valence disciplinaire du candidat, il s'agit de prendre en compte la maîtrise de la langue française en situation scolaire. Une expertise poussée dans son champ disciplinaire ou auprès d'un public non francophone n'est pas suffisante pour réussir cet examen. Ces parcours ont cependant toute leur place pour peu qu'ils permettent un transfert de compétences vers le FLS. De même, l'enseignement en classe ordinaire auprès de quelques élèves non francophones ou dans le cadre de module d'apprentissage peut être un point d'appui aux questionnements relatifs au champ disciplinaire du FLS. Enfin, on ne saurait manquer de souligner l'importance d'un stage d'observation ou de pratique accompagnée pour la réussite à la certification. Il revient aux CASNAV franciliens d'en assurer la possibilité.

Le degré de préparation, déterminant, reste très inégal. Chaque candidat doit s'être préparé à la fois sur le plan théorique (savoirs didactiques, données institutionnelles –encore souvent ignorées ou mal connues -, réflexion pédagogique) et sur un plan plus pratique et concret (stages suivis et analysés, observations menées sur le terrain et questionnées, éventuelles pratiques d'enseignement spécifique mises en perspective, connaissance de quelques outils pédagogiques et de la réalité des Upe2a...). Les candidats qui ont participé au stage académique pour préparer la certification FLS ont une meilleure appréhension des derniers textes et des approches didactiques les plus récentes.

**Les meilleurs atouts pour l'admission supposent l'articulation entre le cadre conceptuel et le terrain, entre les données scientifiques reconnues et un parcours singulier.**

L'échec à l'examen trouve deux origines bien distinctes :

- Des professeurs peu aptes à un regard analytique, à un recul réflexif sur l'exposé étroitement descriptif ou narratif de pratiques dont on situe mal les enjeux.
- Des candidats dotés de connaissances -parfois solides, souvent trop théoriques- mais incapables de les relier à une réflexion plus pragmatique et plus personnelle.

L'expérience du terrain, si longue et variée soit-elle, ne garantit pas l'obtention de la certification ; de même, la seule maîtrise de la théorie n'est pas suffisante.

La référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (cinq domaines de formation) est essentielle pour concevoir le parcours scolaire de l'élève allophone jusqu'à son inclusion définitive dans sa classe d'inscription. Ce cadre commun doit être mis en relation avec un outil essentiel : le Cadre européen commun de références pour les langues (CECRL).

Signalons aux candidats du second degré issus d'autres disciplines que les Lettres, qu'une bonne connaissance du FLS ne suffit pas. Il convient que le candidat soit aussi au fait des principaux aspects des programmes concernant la maîtrise de la langue et l'enseignement du français en classe ordinaire (bases théoriques, principes généraux de mise en œuvre, grandes finalités selon le niveau d'enseignement) pour être en mesure d'articuler ces grandes orientations aux pratiques et contenus d'enseignement des Upe2a du second degré. Un professeur de langue vivante étrangère, par exemple, doit être capable de se décentrer de son enseignement d'une LVE, de réfléchir à la possible transversalité des contenus et démarches pédagogiques de sa discipline au bénéfice de l'enseignement du FLS. Un enseignant de discipline scientifique ou professionnelle doit pouvoir dégager les enjeux de la maîtrise de la langue dans ces disciplines (compréhension des démarches, polysémie et spécificité de la langue des disciplines, explicitation des consignes) pour élargir son champ didactique propre à celui du FLS.

L'expérience de chacun jusqu'au jour de l'examen doit enrichir la réflexion concernant l'enseignement du FLS en Upe2a.

## **b) Le rapport écrit**

Le texte officiel de l'examen, le BO n° 39 du 28 octobre 2004, donne un cadrage réglementaire minimal dans la partie II « dépôt des candidatures ». Les remarques données ci-dessous visent à apporter quelques compléments.

Même s'il n'est pas directement soumis à notation, le rapport a son importance car il permet au jury de se faire une idée du candidat, de son profil, de ses savoirs, de son aptitude à la réflexion, de sa motivation, de sa juste perception des enjeux de l'examen. Par les interrogations qu'il soulève, il sert de tremplin au début de l'entretien que le candidat peut ainsi contribuer à réguler.

Cette année encore, les commissions soulignent la qualité très inégale des rapports. Certains semblent avoir été écrits dans la précipitation, tandis que d'autres sont présentés avec soin et rigueur ; le nombre de pages peut considérablement varier. Des annexes peuvent figurer en complément du dossier mais celles-ci sont parfois disproportionnées et n'ont pas forcément d'utilité (copie d'extraits de manuels de FLE par exemple).

Le rapport doit se composer « d'au plus cinq pages », comme l'indique le BO du 28 octobre 2004. On préconisera une police de taille courante (11 ou 12).

Le contenu du dossier n'est pas un simple CV suivi d'une lettre de motivation, ou un journal de bord. Le propos ne doit pas rester descriptif ou narratif : il convient avant tout de sélectionner les éléments qui mettront en valeur les expériences professionnelles en relation avec le FLS et le public allophone en France. Le rapport n'est pas non plus un document universitaire, il ne cherche pas à synthétiser la pensée théorique d'un courant quelconque.

### **Il est souhaitable qu'une problématique pédagogique et/ou didactique claire organise les propos.**

La mention de cette problématique doit être soulignée de façon à aider le jury dans sa lecture. Pour cela, le rapport s'appuie sur une analyse didactique de certaines situations vécues ou envisagées. Il n'est pas nécessaire d'enseigner en Upe2a pour prétendre obtenir la certification mais la connaissance de telles structures, de leur fonctionnement à la fois dans l'institution et dans la pratique quotidienne de classe est nécessaire pour ancrer la réflexion dans la réalité.

**Le parcours professionnel de chacun, l'expérience en FLS, les lectures universitaires doivent nourrir la réflexion pédagogique et permettre de l'approfondir, autour d'une problématique clairement identifiable. Les annexes doivent se limiter à un ou deux documents pertinents, exploités dans le rapport.**

Sur le plan de la forme, on ne soulignera pas assez le soin qu'il convient de prendre à la présentation. On respectera :

- Les règles d'orthographe et de syntaxe
- Les règles de la citation : présence de guillemets, références de l'auteur et de la source. A ce titre, nous ne pouvons que recommander aux candidats de bien connaître les documents et

ouvrages cités, quitte à n'en citer que peu. Une bibliographie, même succincte, est bienvenue.

### **c) Déroulement de l'examen**

#### **- L'exposé (dix minutes maximum)**

Celui-ci nécessite une préparation en amont. Cette présentation peut reprendre éventuellement certains éléments du rapport écrit mais doit absolument éviter la simple répétition/paraphrase du contenu du rapport qui a été lu, relu et annoté par le jury.

Les semaines qui séparent la remise du dossier de l'examen permettent de prendre du recul, d'approfondir la réflexion. Certains membres du jury ont cette année encore vivement apprécié l'initiative des candidats qui ont tenu à parler du chemin parcouru entre la période de l'écriture de leur dossier (réalisé en cours de formation et relativement tôt dans l'année scolaire) et le jour de l'examen. Ces candidats ont indiqué ce qu'ils auraient modifié dans leur rapport et / ou explicité certaines démarches et expériences pédagogiques qu'ils avaient décidé de mettre en place à la lumière de leurs lectures et de la formation suivie. L'exposé oral propose ainsi un approfondissement, dessine un ensemble de réflexions, ouvre des perspectives en lien avec la problématique. La lecture intégrale de la préparation doit être évitée, même si le candidat peut avoir ce texte devant lui.

**A noter** : il est interdit d'utiliser des tablettes ou autres supports numériques lors de tout examen organisé par le Service interacadémique des examens et concours (SIEC). En revanche, il est possible, mais pas nécessaire, de présenter des documents papiers qui ne sont pas présents dans le rapport, afin d'analyser par exemple une activité, lors de l'exposé.

Des membres de jury ont constaté que certains candidats étaient parvenus, grâce à leur exposé oral, à rattraper un rapport écrit peu convaincant. Si le candidat n'utilise pas tout son temps de parole pour l'exposé, l'entretien n'en est pas rallongé pour autant.

#### **- L'entretien avec le jury (vingt minutes maximum)**

Comme les années précédentes, différentes synthèses de commissions soulignent combien l'échange avec certains candidats a pu permettre de lever des ambiguïtés, de dissiper des confusions, d'aller plus loin dans l'analyse et parfois de découvrir des potentiels prometteurs. Des qualités telles que le discernement, la réactivité, la capacité à prendre du recul, à entrer dans le dialogue, à dépasser sa seule expérience, à mobiliser des éléments théoriques, à mener une réflexion argumentée, ont également été appréciées. Plusieurs candidats ont su étayer leurs propos avec des documents complémentaires apportés mais employés avec modération.

En revanche, il n'est pas admissible que des candidats soient incapables de répondre à certaines questions, qui sont au cœur de la certification complémentaire : distinction entre le Français langue étrangère, le Français langue seconde et le Français langue de scolarisation ; connaissance de la circulaire d'octobre 2012 sur « l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés » (accueil des élèves et de leur famille, évaluation des acquis à l'arrivée, inclusion des élèves, ressources Éduscol...) ; statut de l'erreur dans le cadre de l'apprentissage d'une langue seconde (notion « d'interlangue ») ; mise en place d'une séquence tenant compte du lexique, de la syntaxe, du / des domaine(s) de la langue visé(s) (compréhension et production orales, compréhension et production écrites, interaction orale et écrite) ; apport et limites des méthodes FLE et FLM ... ; enjeu du projet pédagogique, perspective actionnelle ; approche pragmatique de la différenciation pédagogique...

**Les meilleurs entretiens sont souvent le fait de candidats capables d'envisager l'enseignement en Upe2a avec réalisme et esprit d'initiative, de proposer des activités de classe, des éléments de**

**progression en tenant compte des spécificités du public allophone et des outils à leur disposition (manuels, matériels...).**

**En conclusion**, nous souhaitons rappeler que l'examen de certification complémentaire FLS n'est ni un simple exercice ni une formalité qui validerait les acquis d'expériences, ni un diplôme universitaire qui reconnaîtrait un ensemble de savoirs assimilés de façon abstraite.

Il s'agit de maîtriser les grands aspects d'un des champs de l'enseignement du français -celui du FLS- et de questionner ses enjeux avec pertinence, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres champs de l'enseignement dans le cadre du socle commun de compétences. Il est également nécessaire de toujours placer l'élève, ses apprentissages, son parcours et sa scolarisation au centre du questionnement.

Ces exigences impliquent une préparation alliant plusieurs éléments : références institutionnelles, lectures théoriques, analyses de pratiques de terrain, réflexions personnelles... La prise en compte de ces attentes est la voie de la réussite.

**Corinne Leenhardt** IA-IPR, co-responsable du CASNAV de Versailles  
**Elisabeth Lazon** IEN, Casnav 92

Présidentes du jury

**Raquel Rivas**, coordinatrice académique CASNAV Versailles

## Quelques orientations bibliographiques

### DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES INSTITUTIONNELS

<http://eduscol.education.fr>

**Circulaire n° 2002-063 du 20-3-2002** : Modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère des premier et second degrés.

**Circulaire n°2012-141 du 2-10-2012** : Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés.

**Septembre 2014 - Fiches repères pour l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en France** : Fiche n°1 : Réussir l'accueil dans l'institution / Fiche n° 2 : Le déroulement de l'accueil dans le premier degré / Fiche n°3 : Le déroulement de l'accueil dans le second degré : du premier accueil à l'affectation / Fiche n°4 : Favoriser l'inclusion dans les écoles et les établissements scolaires

CYCLE	
1 2 3	<p><b>Ressources maternelle / Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions</b> Septembre 2015.</p> <p>Accueil du portail &gt; <a href="#">Contenus et pratiques d'enseignement</a> &gt; École maternelle &gt; <a href="#">Programme, ressources et évaluation pour le cycle 1</a> &gt; <a href="#">L'oral</a> :</p> <p><b>Ressources pour la classe. Partie I – L'oral – Fiches-repères</b></p> <p><i>Les enfants allophones (pp.10-14)</i> :</p> <p>L'article apporte des éclairages théoriques indispensables sur les différentes situations de plurilinguisme ainsi que des préconisations pédagogiques pour accompagner au mieux les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.</p>
2 3 4	<p><a href="#">Accueil du portail</a> &gt; <a href="#">Scolarité et parcours de l'élève</a> &gt; <a href="#">Besoins éducatifs particuliers</a> &gt; <a href="#">Scolariser les élèves allophones et les enfants des familles itinérantes</a> &gt; Ressources pour les EANA :</p> <p>Des fiches repères pour l'apprentissage du Français Langue de Scolarisation avec les élèves allophones nouvellement arrivés en France :</p> <p><b>Accompagner l'inclusion des élèves allophones</b> : Repères sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en classe ordinaire - Développer des pratiques de différenciation pédagogique.</p> <p><b>Enseigner le français langue seconde (FLS)</b> : Dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française / Dix considérations préliminaires sur l'enseignement du français et en français comme langue seconde / Le professeur dans sa classe, attitudes et connaissances.</p>
2 3 4	<p><b>Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves</b></p> <p><a href="http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html">http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html</a></p>
2 3 4	<p><i>Cadre européen commun de référence pour les langues, Apprendre, enseigner, évaluer</i>, Conseil de l'Europe, Editions Didier, 2001.</p> <p>Le cadre décrit toutes les activités langagières, tous les savoirs mobilisés pour les développer, toutes les situations et domaines dans lesquels on peut être amené à utiliser une langue étrangère pour communiquer.</p> <p><a href="#">Volume Complémentaire avec de nouveaux descripteurs</a>, 2017.</p> <p>En plus des nouveaux descripteurs, ce Volume complémentaire du CECR comprend une présentation des objectifs et des principes fondamentaux du CECR.</p> <p><a href="http://www.coe.int/lang/fr">www.coe.int/lang/fr</a></p>

## PUBLICS D'ÉLÈVES

<p>GOÏ Cécile, <i>Des enfants venus d'ailleurs</i>, Réseau Canopé, 2015. Des pistes pour faciliter l'intégration des élèves nouvellement arrivés en France malgré l'obstacle de la langue. Il propose à l'ensemble des acteurs du secteur éducatif : des informations sur le contexte institutionnel d'une telle scolarisation, des réflexions problématisées et des pistes de mise en œuvre pratique. Cycles 2 et 3</p>
<p>MORO Marie Rose, <i>Nos enfants demain. Pour une société multiculturelle</i>, Odile Jacob, 2010. "Je voudrais vous parler d'eux, de ces migrants et de leurs enfants, vous rapporter leur poésie, leurs rêves, mais aussi leurs difficultés, leurs raideurs et leurs tentatives pour se transformer et s'adapter. Je voudrais vous parler d'eux parce qu'ils sont sources de vie et de connaissances pour nous tous. Demain plus encore qu'aujourd'hui, tous les enfants, tous nos enfants auront à grandir et à se construire dans un monde qui bouge. Tous seront confrontés à la diversité des langues et à la pluralité des cultures. Tous seront des enfants nomades et des enfants métis." M. R. Moro</p> <p>Marie Rose MORO, <i>Grandir en situation transculturelle</i>, Fabert, 2010.</p>
<p>Michel AGIER, <i>Le couloir des exilés : être étranger dans un monde commun</i>, Editions du Croquant, 2011. Michel AGIER, <i>Les migrants et nous, comprendre Babel</i>, Ed. CNRS, 2017.</p>
<p><i>Migreurop, Atlas des migrants en Europe, Approche critique des politiques migratoires</i>, Armand Colin, 2017</p>

CYCLE	SAVOIRS - DIDACTIQUE
	<p>Michèle VERDELHAN-BOURGADE, <i>Le français de scolarisation - Pour une didactique réaliste</i>, PUF, Paris, 2002</p>
	<p>Gérard VIGNER, <i>Le français langue seconde – Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés</i>, Hachette Education, Coll. Profession Enseignant, Paris, 2009.</p>
	<p>Jean-Louis CHISS (dir.), <i>Immigration, Ecole et didactique du français</i>, Didier, coll. Langues et didactique, Paris, 2008.</p>
2 3 4	<p>Catherine Klein (dir.), <i>Le français comme langue de scolarisation. Accompagner, enseigner, évaluer, se former</i>, coll. « Cap sur le français de la scolarisation », Scérén, 2012. L'ouvrage réunit les contributions de chercheurs, de pédagogues, d'inspecteurs, de professeurs ou d'administratifs. Ce volume, qui concerne l'ensemble de niveaux scolaires, de l'école au lycée, cherche à définir les usages spécifiques de la langue française à l'école.</p>
1 3 2	<p><i>Les premiers apprentissages quand le français est langue seconde. Maternelle et début du cycle 2</i>, coll. « Cap sur le français de la scolarisation », Canopé, 2014. A la croisée de la didactique des langues, de la pédagogie et de la clinique transculturelle, l'ouvrage propose des documents de travail, des pistes pédagogiques, des cas d'espèces et des réflexions issues du terrain pour nous aider à valoriser les répertoires linguistiques, les cultures plurielles et l'acquisition du français langue de scolarisation par les élèves dont les familles sont peu ou non francophones.</p>
2 3	<p>Jean-Marie FRISA, <i>Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire</i>, coll. « Cap sur le français de la scolarisation », Canopé - CRDP de l'académie de Besançon, 2014. L'ouvrage propose des outils pour apprendre à didactiser ses séquences à l'attention d'une élève allophone, en s'appuyant sur des situations-type transférables et adaptables quel que soit le niveau.</p>
2 3 4	<p>AUGER Nathalie, <i>Comparons nos langues, Démarche d'apprentissage du français auprès d'enfants nouvellement arrivés (ENA)</i>, 2005, Scérén. DVD + livret, épuisé mais accessible sur BSD de Canopé : <a href="https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=481293">https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=481293</a></p>



2	AUGER Nathalie, <i>Élèves nouvellement arrivés en France. Réalités et perspectives pratiques en classe</i> , Éditions des archives contemporaines, 2010.
3	L'ouvrage présente des activités conçues pour ne pas opposer mais faire se retrouver élèves monolingues et plurilingues autour de projets susceptibles de rendre palpables un sentiment de la
4	« langue » et un goût des langues.

## LANGUES

MALHERBE Michel, *Les Langages de l'Humanité : une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Laffont, coll. « bouquins », 1995.

Indispensable en UPE2A pour connaître les caractéristiques des langues et savoir quelles sont les langues parlées dans chaque pays.

### Projet Langues et grammaires en Ile-de-France

Projet soutenu par le laboratoire *Structures Formelles du Langage* (CNRS & Université Paris 8), la *Maison Des Sciences de l'Homme Paris-Nord* et la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* (Ministère de la Culture et de la Communication).

Ce projet a pour but d'archiver et rendre accessibles à un public large, en français, des informations sur les langues parlées en (Ile-de-)France, tout particulièrement, mais non exclusivement, *les langues de l'immigration récente*. Il se situe dans la complémentarité du travail de recensement des "langues de France" effectué sous l'égide de la Direction Générale de la Langue Française et des Langues de France (DGLFLF).

<http://lgidf.cnrs.fr/>

### DULALA D'une langue à l'autre

Association pour la promotion du bilinguisme et l'éducation au plurilinguisme

Elle soutient les familles dans la transmission de leur langue maternelle et accompagne les professionnels dans la mobilisation de la diversité linguistique au sein de leur structure. Elle met en particulier l'accent sur le « bilinguisme invisible » concernant des langues minorisées de populations migrantes.

[www.dunelangueal'autre.org/](http://www.dunelangueal'autre.org/)

### Bibliographies et ressources orales proposées par l'association DULALA :

<https://www.dulala.fr/bibliographies-ressources/>

CYCLE	ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE - OUTILS
	<p><b>En lecture dans la langue de première scolarisation, à l'arrivée des élèves :</b></p> <p>Nathalie DERUGUINE, Jean-Charles RAFONI, <i>Passerelles en quinze langues</i>, CNDP, 2003.</p> <p>Outil d'évaluation diagnostique des compétences en lecture (cycles II et III) dans la langue de première scolarisation des élèves nouvellement arrivés.</p> <p>Les tests en français permettent de corriger les tests traduits dans quinze langues : anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, indonésien, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, tamoul, turc et vietnamien. Ouvrage épuisé, voir Canopé et les Casnav pour consulter cette banque de tests.</p> <p>Nathalie DERUGUINE, <i>Passerelles en quinze langues (Bis)</i>.</p> <p>Les mêmes tests dans quatorze autres langues : albanais, arménien, bosniaque, bulgare, créole, géorgien, hindi, khmer, mongol, ourdou, slovaque, tagalog, thaï, ukrainien.</p> <p>Les tests sont <b>téléchargeables au format PDF</b> sur le site de VEI (Ville École Intégration) / rubrique « Les cahiers » : <a href="http://www.cndp.fr/vei">www.cndp.fr/vei</a></p>
2	
3	

<p>2</p> <p>3</p> <p>4</p>	<p><b>En mathématiques :</b></p> <p><b>Tests d'évaluation non-verbale en mathématiques</b> conçus par le CASNAV de Lille (sous la direction de Bertrand Lecocq) <b>en adéquation avec les nouveaux programmes école/collège de 2015 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation positionnement (de la GS à la 3<sup>ème</sup>) : <a href="https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/depfile/ZTlyYWMz">https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/depfile/ZTlyYWMz</a></li> <li>• évaluation diagnostique (du cycle 2 au cycle 4) permettant d'affiner en UPE2A ou dans la classe ordinaire (école / collège...) : <a href="https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/depfile/ODYwNjdm">https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/depfile/ODYwNjdm</a></li> </ul> <p><b>Tests de positionnement en 30 langues</b> (15 dans l'édition initiale) <b>du cycle 2 à la 3<sup>ème</sup></b> conformes aux programmes (ante 2015), publiés en 2010 sur le site : <a href="http://galileo.crdp-aix-marseille.fr/mathsenaf/">http://galileo.crdp-aix-marseille.fr/mathsenaf/</a></p>
----------------------------	---

## ENSEIGNER LA LECTURE : DIDACTIQUE - OUTIL

**Conférence de consensus : Lire, comprendre, apprendre. Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?** Recommandations du jury, 16 et 17 mars 2016 à l'ENS de Lyon.

<https://www.cnesco.fr/fr/lecture/lire-pour-comprendre-et-apprendre/>

Elle vise à faire le lien entre, d'un côté, les préoccupations et les questions des patriciens et du grand public, de l'autre, les productions scientifiques.

→ **2003** : la conférence de consensus concernait « l'enseignement de la lecture à l'école primaire ». Ces recommandations conservent toute leur validité et toute leur importance.

→ **2016** : la présente conférence de consensus ne se limite pas à la scolarité primaire et d'autre part, intègre de façon explicite les processus de compréhension et ce qui est à l'œuvre dans la lecture pour apprendre.

**AUTO FORMATION ( EDUSCOL) : parcours dans M@gistère** pouvant être suivi en autonomie par des enseignants ou des formateurs : [Enseigner la lecture à un élève allophone](#) (CANOPÉ Nord Pas de Calais Picardie).

Bertrand LECOCQ, (Dir.), *Entrer dans la lecture - Quand le français est langue seconde*, coll. « Cap sur le français de la scolarisation », Scérén, 2012.

Parution imminente d'une nouvelle édition dans les Ateliers Canopé de France ou sur le site [www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr) à compter de fin mai-début juin 2018.

- ❖ Des activités prenant appui sur des phrases puis des textes conçus à partir d'un corpus lexical spécifique à la langue de l'école et du quotidien.
- ❖ Un matériel conçu pour une utilisation individualisée par des élèves allophones de 8 à 18 ans scolarisés en cycle 3, collège ou lycée, en classe ordinaire ou en dispositif spécifique : en autonomie pour les élèves lecteurs en langue d'origine, avec un étayage pour les élèves non-lecteurs en langue d'origine.
- ❖ Un CD-Rom proposant une version imprimable qui permet de travailler sans ordinateur en plus d'une utilisation interactive multimédia.